

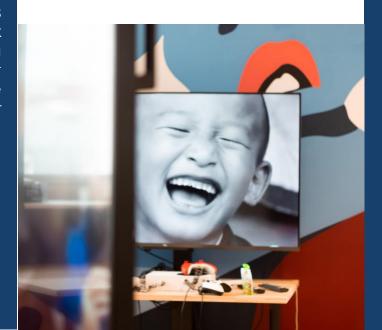
# Un parc informatique plus performant

Notre objectif est de réduire les inégalités dans l'usage et l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les sites dont le peu de ressources financières ne permet pas de créer ou de renouveler leurs parcs informatiques.

Le monde change et comme nous l'a montré la période de la pandémie du Covid 19, les liens avec nos amis du Toit du Monde n'ont pas été coupés grâce aux possibilités offertes par l'amélioration de l'accès à l'internet, des compétences numériques et des réseaux sociaux. Nos différents sites sont diversement équipés, parfois avec un parc informatique vieillissant parfois sans matériel. Après avoir mené une enquête auprès d'eux, en Inde et au Népal, nous estimons à 30.000 € leur besoin d'équipement en matériel informatique.

#### Une connexion réussie

Lors de la fête des 30 ans d'AMTM, pour la première fois marraines/parrains et filleuls ont pu se parler et se voir grâce à la connexion zoom que nous avions organisée. Ce moment plein d'émotions et de partages nous a assurément convaincus qu'il fallait le renouveler. Pour faciliter ce mode de communication, nous devons compter sur une technique de qualité. Il se trouve que certains sites sont équipés en informatique, d'autres pas ou mal. Aidons-les à rattraper leur retard.





#### 30 000 € nécessaires

Après enquête, pour renouveler ou démarrer un parc informatique de qualité, les besoins des sites sont divers et peuvent se résumer ainsi :

- 48 ordinateurs portables ou non
- 15 smartphones
- 10 Licences Office
- 5 imprimantes/scanner

Le matériel sera utilisé par les enseignants, les dirigeants, les étudiants ou élèves de nos sites.

## Mon soutien à la campagne Numérique & Informatique

Je fais un don et j'envoie un chèque à AMTM ou je fais un don en ligne sur <u>www.amtm.org</u> en cochant « Numérique & Informatique ».

□ 20 euros	(4,8€	après	déduction	fiscale)	)
------------	-------	-------	-----------	----------	---

- □ 50 euros (17€ après déduction fiscale)
- □ 100 euros (34€ après déduction fiscale)
- □ Autres -----

Les dons sont déductibles de vos impôts à hauteur de 66% dans la limite des 20% de votre revenu imposable. Le reçu fiscal vous sera envoyé en début d'année 2022. Si les fonds reçus pour cet appel sont supérieurs aux besoins, ils seront affectés au budget des missions médicales et humanitaires envoyées au Népal et en Inde Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant, demander leur suppression ou rectification en contactant Assistance Médicale Toit du Monde.



### VOS COORDONNÉES

NOM
PRÉNOM
ADRESSE
VILLECODE POSTAL
PAYS
E-mail

Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant, demander leur rectification ou leur suppression en contactant Assistance Médicale Toit du Monde.

Document à renvoyer avec votre chèque à AMTM, 81 avenue du Maréchal Joffre, 92000 Nanterre

# Appel de fonds

Numérique & Informatique